

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 27
présents : 24
votants : 27

L'an deux mille quatorze
le vingt-sept du mois de juin à dix-neuf heures
le Conseil Municipal de la Commune de DRAP,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la
Mairie, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**,
Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 20 juin 2014.

OBJET : Finances :

Amendes de police.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra
RUSSO / Philippe MINEUR / Virginie GIMENEZ / Serge DIGANI /
Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Christine DECORDIER /
Françoise DAMILANO / Catherine DINI / Eddie DEGIOVANNI /
Charles BEVACQUA / Martine DUNOYER DE SEGONZAC /
Philippe JANIN / Jean-Luc CAMBRA / Nathalie DIGANI / Jean-
Marc GIMENEZ / Sophie ESPOSITO / Mélanie MORINI /
Emmanuelle GAZIELLO / Marc LEROY / Pierre VESTRI / Delphine
BOLLARO.

PROCURATIONS : Gracienne DODAIN à Alexandra RUSSO /
Taoufik FATFOUTA à Romain BIANCHI / DRAGONI José à Pierre
VESTRI.

Secrétaire de séance : Alexandra RUSSO

oo

VU l'article L 2334-24 du CGCT

VU les articles R 2334-10, R 2334-11, R 2334-12 du Code général des
collectivités territoriales

Monsieur le Maire expose au conseil la répartition des recettes
provenant du produit des amendes de police entre les communes de
moins de 10 000 habitants. Il propose donc de solliciter une aide
auprès du Département au titre de la répartition du produit des
amendes de police pour les opérations suivantes :

-Pose de glissières de sécurité Corniche Normandie Niemen vers le
n° 80.

-Route de la Colle vers n°1100.

-Passage protégé carrefour De Gaulle-Henri BARBUSSE

-Passage protégé carrefour des ARNULFS

-Passage protégé Résidence du vallon.

IL EST PROPOSE au Conseil Municipal d'autoriser la réalisation des
travaux de sécurisation

Et

D'AUTORISER le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil
Général au titre de la répartition du produit des amendes de police
pour l'opération susvisée.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
préfecture
le : 7/7/14 .
et publication en
mairie le : 8/7/14

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Le Maire de DRAP
Robert NARDELLI



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 27
présents : 24
votants : 27

L'an deux mille quatorze
le vingt-sept du mois de juin à dix-neuf heures
le Conseil Municipal de la Commune de DRAP,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la
Mairie, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**,
Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 20 juin 2014.

OBJET : Sport :

Utilisation du gymnase
du Lycée de DRAP par
l'association ADSEA 06
Complexe EPIS.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra
RUSSO / Philippe MINEUR / Virginie GIMENEZ / Serge DIGANI /
Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Christine DECORDIER /
Françoise DAMILANO / Catherine DINI / Eddie DEGIOVANNI /
Charles BEVACQUA / Martine DUNOYER DE SEGONZAC /
Philippe JANIN / Jean-Luc CAMBRA / Nathalie DIGANI / Jean-
Marc GIMENEZ / Sophie ESPOSITO / Mélanie MORINI /
Emmanuelle GAZIELLO / Marc LEROY / Pierre VESTRI / Delphine
BOLLARO.

PROCURATIONS : Gracienne DODAIN à Alexandra RUSSO /
Taoufik FATFOUTA à Romain BIANCHI / DRAGONI José à Pierre
VESTRI.

Secrétaire de séance : Alexandra RUSSO

oo

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir
délibéré,

Autorise le Maire à signer la convention d'utilisation du
gymnase du lycée avec l'association ADSEA 06 Complexe
EPIS et à effectuer toutes les démarches afférentes.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
préfecture
le : 7/7/14
et publication en
mairie le : 8/7/14

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Robert NARDELLI
Maire de DRAP



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 27
présents : 24
votants : 27

OBJET : Sport :

**Autorisation donnée au
Maire de signer la
convention d'utilisation
du gymnase du Lycée
Goscinny avec
l'association Drap
Football**

L'an deux mille quatorze
le vingt-sept du mois de juin à dix-neuf heures
le Conseil Municipal de la Commune de DRAP,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la
Mairie, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**,
Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 juin 2014.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra
RUSSO / Philippe MINEUR / Virginie GIMENEZ / Serge DIGANI /
Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Christine DECORDIER /
Françoise DAMILANO / Catherine DINI / Eddie DEGIOVANNI /
Charles BEVACQUA / Martine DUNOYER DE SEGONZAC /
Philippe JANIN / Jean-Luc CAMBRA / Nathalie DIGANI / Jean-
Marc GIMENEZ / Sophie ESPOSITO / Mélanie MORINI /
Emmanuelle GAZIELLO / Marc LEROY / Pierre VESTRI / Delphine
BOLLARO.

PROCURATIONS : Gracienne DODAIN à Alexandra RUSSO /
Taoufik FATFOUTA à Romain BIANCHI / DRAGONI José à Pierre
VESTRI.

Secrétaire de séance : Alexandra RUSSO

oo

YU la demande de l'Association Drap Football, basée à
Drap, pour l'utilisation du gymnase du lycée de Drap
pour l'année scolaire 2014-2015.

YU le projet de convention afférente, joint à cette
délibération.

CONSIDERANT l'intérêt que représente pour les
associations de pouvoir utiliser le gymnase du lycée

Le Conseil Municipal autorise le maire à signer la
convention d'utilisation du gymnase avec l'association
Drap Football.

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire de DRAP
Robert NARDELLI

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
préfecture
le : 7/7/14
et publication en mairie
le : 8/7/14



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : Sport :

Utilisation des
installations sportives
du lycée de Drap -
Judo arts martiaux

L'an deux mille quatorze
le vingt-sept du mois de juin à dix-neuf heures
le Conseil Municipal de la Commune de DRAP,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la
Mairie, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**,
Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 juin 2014.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra
RUSSO / Philippe MINEUR / Virginie GIMENEZ / Serge DIGANI /
Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Christine DECORDIER /
Françoise DAMILANO / Catherine DINI / Eddie DEGIOVANNI /
Charles BEVACQUA / Martine DUNOYER DE SEGONZAC /
Philippe JANIN / Jean-Luc CAMBRA / Nathalie DIGANI / Jean-
Marc GIMENEZ / Sophie ESPOSITO / Mélanie MORINI /
Emmanuelle GAZIELLO / Marc LEROY / Pierre VESTRI / Delphine
BOLLARO.

PROCURATIONS : Gracienne DODAIN à Alexandra RUSSO /
Tadufik FATFOUTA à Romain BIANCHI / DRAGONI José à Pierre
VESTRI.

Secrétaire de séance : Alexandra RUSSO

oo

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir
délibéré,

Approuve la convention d'utilisation du gymnase du
lycée par l'association Drap Judo Arts Martiaux pendant
l'année scolaire 2014-2015.

Autorise Robert NARDELLI, son Maire en exercice, à signer
cette convention et à effectuer toutes les démarches
afférentes.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
préfecture
le : 7/7/14
et publication en
mairie le : 8/7/14

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Le Maire de DRAP
Robert NARDELLI



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 27
présents : 24
votants : 27

OBJET : Sport :

Utilisation des
installations sportives
du lycée de Drap : Soft
ball contoïs

L'an deux mille quatorze
le vingt-sept du mois de juin à dix-neuf heures
le Conseil Municipal de la Commune de DRAP,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la
Mairie, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**,
Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 20 juin 2014.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra
RUSSO / Philippe MINEUR / Virginie GIMENEZ / Serge DIGANI /
Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Christine DECORDIER /
Françoise DAMILANO / Catherine DINI / Eddie DEGIOVANNI /
Charles BEVACQUA / Martine DUNOYER DE SEGONZAC /
Philippe JANIN / Jean-Luc CAMBRA / Nathalie DIGANI / Jean-
Marc GIMENEZ / Sophie ESPOSITO / Mélanie MORINI /
Emmanuelle GAZIELLO / Marc LEROY / Pierre VESTRI / Delphine
BOLLARO.

PROCURATIONS : Gracienne DODAIN à Alexandra RUSSO /
Taoufik FATFOUTA à Romain BIANCHI / DRAGONI José à Pierre
VESTRI.

Secrétaire de séance : Alexandra RUSSO

oo

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir
délibéré,

Approuve la convention d'utilisation du gymnase du
lycée par l'association B.C.Contoïs Softball Club pendant
l'année scolaire 2014-2015.

Autorise Robert NARDELLI, son Maire en exercice, à signer
cette convention et à effectuer toutes les démarches
afférentes.

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire de DRAP

Robert NARDELLI

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
préfecture
le : 7/7/14
et publication en
mairie le : 8/7/14



ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 27
présents : 24
votants : 27

OBJET : Sport :

Autorisation donnée
au Maire pour signer la
convention d'utilisation
du gymnase du lycée
par l'association
Badminton Club des
Paillons.

L'an deux mille quatorze
le vingt-sept du mois de juin à dix-neuf heures
le Conseil Municipal de la Commune de DRAP,
légalement réuni en session ordinaire, à la
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la
Mairie, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**,
Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 juin 2014.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra
RUSSO / Philippe MINEUR / Virginie GIMENEZ / Serge DIGANI /
Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Christine DECORDIER /
Françoise DAMILANO / Catherine DINI / Eddie DEGIOVANNI /
Charles BEVACQUA / Martine DUNOYER DE SEGONZAC /
Philippe JANIN / Jean-Luc CAMBRA / Nathalie DIGANI / Jean-
Marc GIMENEZ / Sophie ESPOSITO / Mélanie MORINI /
Emmanuelle GAZIELLO / Marc LEROY / Pierre VESTRI / Delphine
BOLLARO.

PROCURATIONS : Gracienne DODAIN à Alexandra RUSSO /
Taoufik FATFOUTA à Romain BIANCHI / DRAGONI José à Pierre
VESTRI.

Secrétaire de séance : Alexandra RUSSO

oo

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir
délibéré,

Approuve la convention d'utilisation du gymnase du
lycée par l'association Badminton Club des Paillons
pendant l'année 2014-2015.

Autorise Robert NARDELLI, son Maire en exercice, à signer
cette convention et à effectuer toutes les démarches
afférentes.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
préfecture
le : 7/7/14
et publication en
mairie le : 8/7/14

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire de DRAP
Robert NARDELLI



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 27
présents : 24
votants : 27

OBJET : Culture :

Autorisation de signer
la convention et
attribution d'une
subvention de 160 €.

L'an deux mille quatorze
le vingt-sept du mois de juin à dix-neuf heures
le Conseil Municipal de la Commune de DRAP,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la
Mairie, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**,
Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 juin 2014.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra
RUSSO / Philippe MINEUR / Virginie GIMENEZ / Serge DIGANI /
Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Christine DECORDIER /
Françoise DAMILANO / Catherine DINI / Eddie DEGIOVANNI /
Charles BEVACQUA / Martine DUNOYER DE SEGONZAC /
Philippe JANIN / Jean-Luc CAMBRA / Nathalie DIGANI / Jean-
Marc GIMENEZ / Sophie ESPOSITO / Mélanie MORINI /
Emmanuelle GAZIELLO / Marc LEROY / Pierre VESTRI / Delphine
BOLLARO.

PROCURATIONS : Gracienne DODAIN à Alexandra RUSSO /
Tapufik FATFOUTA à Romain BIANCHI / DRAGONI José à Pierre
VESTRI.

Secrétaire de séance : Alexandra RUSSO

oo

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,
Autorise Monsieur Robert NARDELLI, son Maire en exercice, à
signer la convention et à attribuer une subvention de cent
soixante euros (160 €) à la Commune de Contes dans le
cadre de l'action « Poésie des deux rives ».

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
préfecture
le : 7/7/14
et publication en
mairie le : 8/7/14

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Le Maire de DRAP
Robert NARDELLI



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 27
présents : 24
votants : 27

OBJET : Culture :
Création d'une régie
d'avances pour la
gestion de la salle de
spectacle Jean FERRAT

L'an deux mille quatorze
le vingt-sept du mois de juin à dix-neuf heures
le Conseil Municipal de la Commune de DRAP,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la
Mairie, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**,
Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 juin 2014.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra
RUSSO / Philippe MINEUR / Virginie GIMENEZ / Serge DIGANI /
Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Christine DECORDIER /
Françoise DAMILANO / Catherine DINI / Eddie DEGIOVANNI /
Charles BEVACQUA / Martine DUNOYER DE SEGONZAC /
Philippe JANIN / Jean-Luc CAMBRA / Nathalie DIGANI / Jean-
Marc GIMENEZ / Sophie ESPOSITO / Mélanie MORINI /
Emmanuelle GAZIELLO / Marc LEROY / Pierre VESTRI / Delphine
BOLLARO.

PROCURATIONS : Gracienne DODAIN à Alexandra RUSSO /
Taoufik FATFOUTA à Romain BIANCHI / DRAGONI José à Pierre
VESTRI.

Secrétaire de séance : Alexandra RUSSO

oo

VU la loi n°99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et
à la simplification de la coopération intercommunale dite
« loi Chevènement »,

VU la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et
responsabilités locales,

VU le décret n°62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant
règlement général sur la comptabilité publique, et
notamment son article 18,

VU le décret n°66-850 du 15 novembre 1966 modifié relatif à la
responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs,

VU le décret n°97-1259 du 29 décembre 1997 relatif à la
création des régies de recettes, des régies d'avances et
des régies de recettes et d'avances des collectivités
territoriales et des établissements publics locaux codifié
aux articles R.1617-6 et suivants du Code Général des
Collectivités Territoriales,

VU l'arrêté du 28 mai 1993 relatif au taux de l'indemnité de
responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs
d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des
organismes publics et montant du cautionnement imposé
à ces agents,

VU l'avis conforme du comptable public assignataire en date du
19 juin 2014

CONSIDERANT la nécessité d'assouplir le régime des paiements par mandat administratif et afin de régler immédiatement les sommes dues aux artistes,

Le Conseil municipal autorise, après service fait, la création d'une régie d'avances permettant de régler des factures à hauteur de 20 000 € par dépense et par chèque.

Le régisseur sera assujéti au cautionnement et percevra l'indemnité de responsabilité (ainsi que le suppléant lorsque les conditions réglementaires seront réunies).

IL EST DECIDE de valider le projet de création d'une régie d'avances pour le bon fonctionnement de la salle de spectacles Jean FERRAT.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
préfecture
le : 7/7/14
et publication en
mairie le : 8/7/14

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire de DRAP
Robert NARDELLI



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 27
présents : 24
votants : 27

OBJET : Politique de la
Ville - CUCS :

Poste de Chef de
Projet.

L'an deux mille quatorze
le vingt-sept du mois de juin à dix-neuf heures
le Conseil Municipal de la Commune de DRAP,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la
Mairie, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**,
Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 juin 2014.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra
RUSSO / Philippe MINEUR / Virginie GIMENEZ / Serge DIGANI /
Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Christine DECORDIER /
Françoise DAMILANO / Catherine DINI / Eddie DEGIOVANNI /
Charles BEVACQUA / Martine DUNOYER DE SEGONZAC /
Philippe JANIN / Jean-Luc CAMBRA / Nathalie DIGANI / Jean-
Marc GIMENEZ / Sophie ESPOSITO / Mélanie MORINI /
Emmanuelle GAZIELLO / Marc LEROY / Pierre VESTRI / Delphine
BOLLARO.

PROCURATIONS : Gracienne DODAIN à Alexandra RUSSO /
Taoufik FATFOUTA à Romain BIANCHI / DRAGONI José à Pierre
VESTRI.

Secrétaire de séance : Alexandra RUSSO
oo

VU la proposition du comité de pilotage

VU le nombre et la qualité des actions du CUCS drapoï

CONSIDERANT la nécessité d'analyser la situation du quartier de
La Condamine

CONSIDERANT la nécessité d'assurer l'animation et la
coordination du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) en
cohérence avec le projet établi sur les territoires et les dispositifs,
d'élaborer les appels à projets, d'assurer les programmations,
de recevoir les programmes d'actions et de faciliter leur
présentation aux instances de pilotage

CONSIDERANT le plan de financement de cette action, la
participation au titre du Contrat Urbain de Cohésion sociale
sera de 38 566 € et sera répartie comme suit :

Part Commune.....23 266€

Part Etat.....10 000€

Part Région.....3 000€

Part Département...2 300€

IL EST DECIDE au Conseil municipal de valider l'action
« Financement du poste de chef de projet » ainsi que son
plan de financement.

**Acte rendu exécutoire
après dépôt en
préfecture**

le : 7/7/14

et publication en

mairie le : 8/7/14

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire de DRAP

Robert NARDELLI



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 27
présents : 24
votants : 27

OBJET : Politique de la
Ville - CUCS.

Animation de quartier.

L'an deux mille quatorze
le vingt-sept du mois de juin à dix-neuf heures
le Conseil Municipal de la Commune de DRAP,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la
Mairie, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**,
Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 20 juin 2014.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra
RUSSO / Philippe MINEUR / Virginie GIMENEZ / Serge DIGANI /
Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Christine DECORDIER /
Françoise DAMILANO / Catherine DINI / Eddie DEGIOVANNI /
Charles BEVACQUA / Martine DUNOYER DE SEGONZAC /
Philippe JANIN / Jean-Luc CAMBRA / Nathalie DIGANI / Jean-
Marc GIMENEZ / Sophie ESPOSITO / Mélanie MORINI /
Emmanuelle GAZIELLO / Marc LEROY / Pierre VESTRI / Delphine
BOLLARO.

PROCURATIONS : Gracienne DODAIN à Alexandra RUSSO /
Taoufik FATFOUTA à Romain BIANCHI / DRAGONI José à Pierre
VESTRI.

Secrétaire de séance : Alexandra RUSSO

oo

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal valide l'action « Animation de quartier »
pour 2014, ainsi que son plan de financement comme suit :

Part Commune.....8 650€

Part Etat.....3 000€

Part Région.....2 000€

Part Département...1 000€

Et autorise le Maire à signer tout document afférent.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
préfecture
le : 7/7/14
et publication en
mairie le : 8/7/14

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire de DRAP
Robert NARDELLI



ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
en exercice : 27
présents : 24
votants :
pour : 22
abstention : 5

OBJET : Personnel :

Mise en œuvre de la

Prime de Fonctions et

L'an deux mille quatorze
le vingt-sept du mois de juin à dix-neuf heures
le Conseil Municipal de la Commune de DRAP,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la
Mairie, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**,
Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 juin 2014.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra
RUSSO / Philippe MINEUR / Virginie GIMENEZ / Serge DIGANI /
Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Christine DECORDIER /
Françoise DAMILANO / Catherine DINI / Eddie DEGIOVANNI /
Charles BEVACQUA / Martine DUNOYER DE SEGONZAC /

Danielle JANIN / Jean-Luc CAMBRA / Nathalie DIGANI / Jean-
Mélanie MORINI /